Dans la Capitale

De droite et de gauche.

Ce matin, un orgue de Barbarie nous faisait goûter "La marche de Boulanger" sur la rue Sussex.

Quinze citoyens d'Ottawa sont partis hier pour une excursion de pêche aux rapides de Burritt.

Les constables sont activement occupés à notifier les propriétaires de cours sales d'avoir à les nettoyer sans délai.

ABANDON des affaires. Lampes de $3 pour $1 chez Shaw & Cie.

La corporation a mis un grand nombre d'hommes au nivelage de la rue Lisgar, entre la rue Bank et Elgin.

Il a plu abondamment durant la soirée hier, et aujourd'hui la température n'est guère assurée contre la pluie.

Notre marché était très peu approvisionné, ce matin ; conséquemment les acheteurs étaient en assez petit nombre.

ARTICLES de fantaisie et objets d'art à votre prix chez Shaw & Cie.

L'amas de pierres sur la rue St Patrice, en face de la Basilique, continue à être une obstruction sur cette rue.

On a commencé à déblayer le terrain ou sera érigé la nouvelle église irlandaise sur la rue Cumberland. La maison occupée par M. Quinn a été démolie hier.

FERMETURE. Service à thé de $8 pour $4 chez C. S. Shaw & Cie.

L'honorable juge Tachereau est arrivé de Rome mardi ayant quitté la ville Eternelle le 2 courant ; c'est le trajet le plus rapide que l'on ait encore mentionné.

Le lecteur verra par les annonces d'améliorations locales, que nous publions aujourd'hui, que la corporation a décidé de faire construire des trottoirs dans plusieurs quartiers ou le besoin en était urgent.

VAISSELLE pour moins que la moitié du prix. C. S. Shaw & Cie.

La compagnie de "Buffalo Bill" organisée en cette ville par des capitalistes d'Ottawa a donné sa première représentation à St Thomas le 24 mai et exhibera à Ottawa le 21 juillet prochain sur le terrain Metropolitain.

Malgré le grand nombre de voyageurs et d'étrangers actuellement dans les hôtels de la basse ville, jamais la capitale n'a joui d'une si parfaite tranquillité sous tous les rapports.

LAMPES pour la moitié des prix ordinaires. C. S. Shaw & Cie.

Sur la rue de l'Eglise, entre les rues Sussex et Dalhousie, des journaliers sont à élever sur des pilotis deux résidences privées. Plusieurs autres propriétés sont en voie d'être améliorées sur cette rue de même que dans plusieurs rues de la basse-ville.

Depuis que la récente loi obligeant les épiciers à faire séparément la vente d'épiceries et liqueurs a été mise en vigueur, plusieurs épiciers ont abandonné cette dernière ligne d'affaires, préférant louer le local qu'ils auraient employé comme débit de liqueurs.

VAISSELLE à plus bas prix qu'aux encans, à la vente de fermeture chez C. S. Shaw & Cie.

Il y a quelque temps le comité de l'aqueduc avait décidé de faire placer une boîte de télégraphe d'alarme au coin des rues Bay et Florence. Depuis lors les résidents des rues Bay et Semerset insistent pour que la boîte d'alarme soit mise à ce coin plutôt que sur la rue Florence.

La bâtisse des émigrants près de la gare du chemin de fer St Laurent et Ottawa est le rendez-vous chaque soir d'une foule de voyous qui font du tapage dans la localité une partie de la nuit. La police a été priée de voir à faire cesser cet état de choses.

ABANDON des affaires. Service à thé déjeunaisie. 44 morçeaux pour $3. C. S. Shaw & Cie.

M. G. U. Martineau, épicier, coin de la rue St Patrice et Cumberland a vendu aux syndics de la nouvelle église irlandaise, la propriété qui fait face à son épicerie, rue St Patrice, pour la somme de $4,000, qui lui a été comptée rubis sur l'ongle ces jours derniers.

Notre ville aura cette année la visite du grand cirque et ménagerie de Adam Forepaugh, qui donnera deux représentations vers le commencement de septembre. La vaste combinaison de Barnum, qui a été renouvelée depuis l'incendie, ne reviendra à Ottawa que l'année prochaine.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'eau de St. Léon que nous publions dans une autre colonne.

Les travaux de construction à la nouvelle église Ste Anne sont poussés avec la plus grande activité. Le Rev. M Prudhomme a dû sacrifier une grande partie de son jardin à cet effet, mais son église de prédilection y gagnera tellement en apparence par suite de cette addition que le zélé curé n'aura pas lieu de regretter son enlèvement favori de promenade.

Pendant qu'on est en train de faire nettoyer les cours qui sont malpropres, pourquoi ne forcerait-on pas également les propriétaires du lot vacant qui fait "l'ornement" du coin des rues Sussex et Rideau à faire nettoyer ce terrain où les eaux croupissantes sont déjà une cause de mauvaise odeur pour la localité ? Les échevins du quartier devraient s'occuper de la chose.

Allez chez Jarvis pour photographie de première classe, "cabinet", seulement $2 par douzaine. Rappelez-vous le No. 141, rue Sparks. 29m-1m

On parle de l'organisation d'une course de voitures à boyaux, avec une bonne bourse au vainqueur, qui aurait lieu le 1er. juillet prochain. Les hôteliers de la rue Dalhousie croient que la chose peut

TAPIS! TAPIS! TAPIS! TAPIS!

Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles
Tapis Tapisserie	Tapis de Bruxelles

Ligne Speciale de Tapis de Bruxelles a 65 cents.

BRYSON, GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

être tentée avec beaucoup de succès. Il y a cinq ou six ans il y eut une course de ce genre qui avait attiré sur la rue York entre les rues Sussex et Da housie une foule de pas moins de 5,000 personnes.

NOUS fermons. Mesdames, cette vente à moitié prix n'est pas une vente pour tromper le public, mais elle est faite bon fide, nous avons décidé de fermer un de nos magasins et le tout doit être vendu sans réserve. C. S. Shaw & Cie.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mercredi 14 juin,—James Dickson, trouvé errant sur la rue en état d'ivresse est envoyé pour un mois en prison.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

James Moore, pour avoir un chien non muni de collier légal est acquitté sur promesse de se conformer au règlement à cet effet.

Bridget Lynch, trouvée ivre et causant du tapage sur la rue Clarence ; la cour lui impose une amende de $10 ou trois semaines d'emprisonnement.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'eau de St. Léon que nous publions dans une autre colonne. 13j-6f

Norah Quinn, chien non licencié; cause renvoyée.

Un nommé Cousineau est appelé pour répondre à l'accusation d'avoir frappé brutalement son cheval; un mandat est émané contre lui pour sa comparution.

SERVICES à diner vendus pour moins que la moitié des prix ordinaires chez Shaw, à la vente sans réserve

Madame Corbalt, encore une cause pour un chien non muni du collier réglementaire ; remise à demain.

Jérémie Fauteux, même infraction aux lois civiques ; mandat émis.

ABANDON des affaires. Set de chambre à coucher valant $5 pour $2.50 chez Shaw & Cie.

Charles Allen, accusé du vol d'une machine à laver comparaît et est acquitté honorablement.

Chas, Doney, pour avoir causé une obstruction sur le trottoir en face de son magasin en exhibant un jouet mécanique comparaît. M Bishop représente la défense dans cette cause qui promet de devenir célèbre. Le magistrat O'Gara dit que si M Don y continue à exposer le jouet mécanique dans sa vitrine il sera forcé de le condamné à l'emprisonnement et lui donne jusqu'à demain pour faire disparaître la cause de toute cette tempête dans un verre d'eau.

LIQUIDATION des affaires. Maintenant est le temps de faire des bargains dans la ligne de vaisselle, poterie, lampes et de verrerie. Tout est sacrifié chez C. S. Shaw & Cie.

Wm Proctor, vente de boisson après les heures règlementaires ; amende de $20 et $2 de frais.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'eau de St. Léon que nous publions dans une autre colonne.

Rose Favreau, vente de boisson en moindre quantité que trois demiards, cause renvoyée.

SERVICE à thé pour moins que la moitié des prix ordinaires. C. S. Shaw & Cie.

John Kearns, ivresse, cause renvoyée.

Quand vous allez a Montreal rendez-vous a l'hotel Richelieu, le seul hotel de premiere classe dans le centre de la ville tenu sur le plan Europeen et American, L. P. Durocher, Proprietaire.

AMÉLIORATIONS LOCALES

Construction d'un égoût dans la rue ci-dessous mentionnée dans le Quartier By, dans la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un égoût des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir :—Un tuyau d'égout de 12 pouces, en grès vitrifié, avec raccordements jusqu'à l'égoût collecteur du côté est de la rue Dalhousie, entre l'égoût du milieu de la rue York et la partie nord du lot No 18 sur la rue George nord, et pour en répartir et lever le cout sur les biens-fonds qui en bénéficieront, savoir sur toutes les propriétés foncières faisant face à la rue Dalhousie, entre l'égoût du milieu de la rue York et la partie nord du lot No 18 sur la rue George nord ;

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit Conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa, une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après la dernière publication du present avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A D 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $465.62 dont la somme de $333.80 devra être taxée sur les propriétés qui en bénéficieront immédiatement et la somme de $126.82 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la cité.
Ottawa, 13 juin 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté ouest de la rue Cumberland, entre les rues Rideau et George, dans le quartier St George, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir le lot Y, rue Rideau nord ;

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces bien.-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $100 00, dont la somme de $66.00 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $34.00 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 13 juin, 1888.

Améliorations Locales

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construct on d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté ouest de la rue Augusta, entre les rues Rideau et Daly, dans le quartier St George. et pour en répartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir le lot 36, rue Rideau sud, lot 36, rue Besserer nord, lot 36, rue Besserer sud, lot 36, rue Daly nord.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens fonds, représentant au moint une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée. dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $223,56, dont la somme de $139 00 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $84.56 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 13 juin, 1888.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci-après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté sud de la rue St André, entre les rues Sussex et Dalhousie, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, étant toutes les propriétés ayant front sur le côté sud de la rue St André, entre les rues Sussex et Dalhousie.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présent nt au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du présent avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A.D. 1888.

Le coût évalue du dit ouvrage est $525.10, dont la somme de $344.90 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $180.20 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 13 juin, 1888.

TOUTES SORTES
—DE—

Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Saule, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Prelats, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Améliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci-dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée, savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur le côté sud de la rue Besserer, entre la ruelle Mill et la rue Nicholas, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront, savoir les lots 13 et 14, rue Besserer sud.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds, représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetée, dans le délai d'un mois après publication du present avis, laquelle sera faite le 20 jour de juin A.D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $97.08, dont la somme de $73 42 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $23.66 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 13 juin, 1888.

Ameliorations Locales.

Construction d'un trottoir sur la rue ci dessous mentionnée, dans le quartier St George, dans la Cité d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le conseil de la municipalité de la cité d'Ottawa passera, conformément aux dispositions de l'acte municipal refondu, des règlements en vue de la construction d'un trottoir des dimensions suivantes, dans la rue ci après désignée savoir : Un trottoir en madriers de six pieds de longueur sur trois pouces d'épaisseur, posés de travers, sur les deux côtés de la rue Friel, entre les rues Day et Théodore, dans le quartier St George, et pour en repartir et élever le coût sur les propriétés foncières, qui en bénéficieront étant tous les lots ayant front sur les deux côtés de la rue Friel, entre le côté sud de la rue Daly et le côté nord de la rue Théodore, dans le quartier St George.

A moins qu'une majorité des propriétaires de ces biens-fonds représentant au moins une moitié en valeur des terrains, non compris les améliorations, ne présentent au dit conseil de la municipalité de la Cité d'Ottawa une pétition contre la cotisation projetee, dans le délai d'un mois après publication du present avis, laquelle sera faite le 20e jour de juin A. D. 1888.

Le coût évalué du dit ouvrage est $677,12 dont la somme de $446,88 devra être taxée sur les propriétés, qui en bénéficieront immédiatement, et la somme de $250,24 sera payée par la municipalité pour sa part.

W. P. LETT.
Greffier de la Cité
Ottawa, 13 juin, 1888.

On demande dix (10) jeunes garçons pour délivrer le journal "Le Canada" dans la Cité de Hull. S'adresser à Joseph Charette, rue Wright, Hull, près du Couvent St. Antoine. 13-3 ins

AQUEDUC D'OTTAWA

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées adressées à John C Roger, Ecr., Président du Comité de l'Aqueduc, seront reçues par lettre enrégistrée seulement, avant-midi, JEUDI, le 21 juin 1888, avec la suscription "Soumissions pour Travaux en tôle Galvanisée" requis pour les toitures pour la nouvelle bâtisse.

Les spécifications pourront être vues au bureau de l'aqueduc au Pont Pooley.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
ROBERT SURTEES,
Ingénieur de l'aqueduc d'Ottawa.

Bureau de l'ingénieur de l'aqueduc,
Ottawa juin 11 1888. 14j 3ins

Aux Architectes.

Les architectes sont invités à préparer des plans pour la nouvelle Station de Police pour la Cité d'Ottawa.

Le coût de la bâtisse complète ne devant pas excéder douze mille piastres ($12,000.00)

Le site de la bâtisse devant être le coin nord-est du carré de l'Hôtel-de-Ville.

Les plans devront être adressés au Président du Comité des Propriétés, Hôtel-de-Ville, Ottawa, le ou avant le premier jour de juillet 1888.

La Corporation ne s'engage pas nécessairement à accepter aucun des plans soumis, ni ne se charge de rémunérer d'aucune manière ou d'employer durant la durée du contrat, aucun des auteurs des plans soumis.

Par ordre,
E. E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité.
Hôtel de Ville, 14 juin 1888. 9 ins

Avis aux Entrepreneurs

LE Soussigné recevra jusqu'à midi VENDREDI, le 22 Juin 1888, des soumissions cachetées et portant la suscription "Soumission pour Toiture" pour recouvrir l'édifice du Marché du Quartier Wellington. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de cent piastres, laquelle somme sera confisquée si les soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis.

On peut voir les spécifications au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission et exigera que le soumissionnaire dont la soumission sera acceptée donne des garanties satisfaisantes que les conditions du contrat seront remplies fidèlement.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la cité.

Bureau de l'Ingénieur de la cité
Ottawa, 12 juin 1888 14j-7ins

FAITS PROUVÉS.

Parmi les nombreuses maladies auxquelles l'Eau St. Léon a été considérée comme un remède certain et durable, nous mentionnerons la dyspepsie, les brûlements d'estomac, la constipation, la maladie du foie, la bronchite. Quand au rhumatisme, l'Eau St. Léon est d'une vertu incroyable. Nous prions particulièrement de porter toute votre attention aux certificats que nous publierons sous peu de jours.

Cette Eau sans égale se vend au No. 534½ rue Sussex.

N.B.—12 billets : "Bon pour un ver" pour 25 centins.

O. R. N. Co.

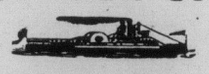

LE BATEAU A VAPEUR

"EMPRESS"

Laissera Ottawa les

MARDI, JEUDI & SAMEDI

Cette semaine pour les ports intermédiaires entre

OTTAWA & GRENVILLE.

Le bateau partira du quai "Queen" à 7.30 heures A. M. On recevra du fret tous les jours.

R. W. SHEPERD, Jr.
Ottawa, 1 mai 1888. —jno. Gérant.

Soumissions pour Charbon.

Des soumissions pour charbon adressées au Président du Comité des Propriétés et endossées "Soumissions pour Charbon", seront reçues par la Corporation de la Cité d'Ottawa, jusqu'à MERCREDI, le 20ième jour de Juillet, 1888, à MIDI, pour les différentes sortes par quantités approximatives ou plus si besoin en est, de charbon de première qualité, savoir :

Charbon pour fournaises ou "Egg Coal"	80	tonnes.
Charbon pour poêles	120	"
" Chesnut	13	"
" pour grilles	10	"

La personne dont la soumission sera acceptée sera obligée de délivrer le charbon tel que requis.

WM. P. LETT,
Greffier de la Cité.
Ottawa, 12 Juin, 1888.

FEUILLETON DU "CANADA."

Les Indes Noires.

IX

LA NOUVELLE-ABERFOYLE

Quoi qu'il en soit, James Starr et ses compagnons étaient emprisonnés dans la Nouvelle-Aberfoyle.

XI

LES DAMES DE FEU.

Huit jours après ces événements, les amis de James Starr étaient fort inquiets. L'ingénieur était parti sans qu'aucun motif fût allégué à cette disparition. On avait appris, en interrogeant son domestique, qu'il s'était embarqué à Granton-pier "Prince-de-Galles" et qu'il avait débarqué à Stirling. Mais, depuis ce moment, plus de trace de James Starr. La lettre de Simon Ford lui avait recommandé le secret, et il n'avait rien dit de son départ pour la houillère d'Aberfoyle.

Donc, à Edimbourg il ne fut plus question que de l'absence inexplicable de l'ingénieur Sir Elphiston le président de "Royale Institution" communiqua à ses collègues la lettre que lui avait adressé James Starr en s'excusant de ne pouvoir assister à la prochaine séance de la société. Deux ou trois autres personnages produisirent aussi des lettres analogues. Mais si ces documents prouvaient que James Starr avait quitté Edimbourg,—ce que l'on savait du reste,—rien n'indiquait ce qu'il était devenu. Or, de la part d'un tel homme, cette absence, en dehors de ses habitudes, devait surprendre d'abord, inquiéter ensuite, puisqu'elle se prolongeait.

Aucun des amis de l'ingénieur n'aurait pu supposer qu'il se fut rendu aux houillères d'Aberfoyle. On savait qu'il n'eût pas aimé à revoir l'ancien théâtre de ses travaux. Il n'y avait jamais remis les pieds depuis le jour où la dernière benne était remontée à la surface du sol. Cependant puisque le steamboat l'avait déposé au débarcadère de Stirling, on fit quelques recherches de se côté.

Les recherches n'aboutirent pas. Personne ne se rappelait avoir vu l'ingénieur dans le pays. Seul, Jack Ryan, qui l'avait rencontré en compagnie d'Harry sur des paliers du puits Yarow, eût pu satisfaire la curiosité publique. Mais le joyeux garçon, on le sait, travaillait à la ferme de Melorse, à quarante milles dans le comté de Renfrew, et il ne se doutait guère que l'on s'inquiétât à ce point de la disparition de James Starr. Donc, huit jours après sa visite au cottage, Jack Ryan eût continué à chanter de plus belle pendant les veillées du clan d'Irvine,—s'il n'eût eu, lui aussi, un motif de sérieuse inquiétude dont il sera bientôt parlé.

James Starr était un homme trop considérable et trop considéré, non-seulement dans la ville, mais dans l'Ecosse, pour qu'un fait le concernant ne pût passer inaperçu. Le lord prévôt, premier magistrat d'Edimbourg, les baillis, les conseillers, dont la plupart étaient des amis de l'ingénieur, firent recommencer les plus actives recherches. Des agents furent mis en campagne, mais aucun résultat ne fut obtenu.

Il fallut donc insérer dans les principaux journaux du Royaume-Uni une note relative à l'ingénieur James Starr, donnant son signalement, indiquant la date à laquelle il avait quitté Edimbourg, et il n'y eût plus qu'à attendre. Cela ne se fit pas sans une grande anxiété. Le monde savant de l'Angleterre n'était pas éloigné de croire à la disparition définitive de l'un de ses membres les plus distingués.

En même temps que l'on s'inquiétait ainsi de la personne de James Starr, la personne d'Harry était le sujet de préoccupations non moins vives. Seulement, au lieu d'occuper l'opinion publique, le fils du vieil overman ne troublait que la bonne humeur de son ami Jack Ryan.

On se rappelle que lors de leur rencontre dans le puits Yarrow, Jack Ryan avait invité Harry à venir, huit jours après, à la fête du clan d'Irvine. Il y avait eu acceptation et promesse formelle d'Harry de se rendre à cette cérémonie, Jack Ryan savait, pour l'avoir constaté en maintes circonstances. que son camarade était homme de parole. Avec lui, chose promise chose faite.

Or, à la fête d'Irvine, rien n'avait manqué, ni les chants, ni les réjouissances, de toutes sortes, rien,—si ce n'est Harry Ford.

(A continuer)